



Politique de soutien de la commune de Verdun-sur-Garonne aux associations (leurs responsables et leurs adhérents) et à l'ensemble des verdunois

La force d'innovation et la diversité des activités proposées constituent une particularité Verdunoise dont nous sommes fiers.

Ce dynamisme associatif est source d'**attractivité territoriale**, au-delà de notre commune. Ce dynamisme permet **de tisser des liens** entre habitants, de **créer des opportunités** de rencontres intergénérationnelles, d'**accompagner notre jeunesse** en tant que futurs acteurs et citoyens de demain.

En tant qu'élus, nous sommes conscients de ces enjeux et de l'importance du partenariat commune/associations.

Notre ville de Verdun-sur-Garonne met en œuvre depuis de nombreuses années une politique de soutien associatif engagée et continue ; nous souhaitons aller au-delà, **renforcer ce partenariat dans les domaines de la culture, du sport et des solidarités**.

La Politique associative ci-dessous, résultat du travail collaboratif engagé depuis début 2021, s'articule **autour de 5 axes**.

Axe #1 : renforcer, structurer et accompagner le partenariat associatif.

Les associations mettent en œuvre un projet porté par des dirigeants bénévoles que nous souhaitons aider par :

- **la simplification des démarches.**
 - Gestion des salles, des plannings
 - Contrats de mise à disposition
 - Gestion et accompagnement pour la mise en œuvre des manifestations
 - Demande de subventions
 - Contrats d'objectifs et de moyens
 - Aide aux démarches associatives
- **une facilitation de la communication.**
- **l'aide à la coordination et la complémentarité des actions associatives.**
 - Organisation d'événements communs : Forum des associations...
 - Bourse des bénévoles
 - Bourse de matériels
 - Formations des bénévoles et des dirigeants
 - Mise en place d'un poste d'agent de coordination du milieu associatif
- **la mise en œuvre de formations**, pour aider les dirigeants associatifs dans l'accomplissement de leurs missions
- **la mutualisation** des moyens (humain, matériel, savoirs faire...)
- **une participation plus facile aux animations communales.**



Axe #2 : mettre en œuvre un schéma de développement des équipements.

En réponse aux besoins recensés conjointement depuis 2021, nous mettrons en œuvre un plan :

- de **rénovation** des équipements existants
- d'investissement dans de **nouveaux équipements**

Ce plan vient combler un retard réel dans les équipements communaux mis à disposition des associations ; la situation actuelle est contraignante et pénalise la dynamique associative.

Ce plan se veut donc ambitieux.

Pour respecter les capacités financières de la commune, ce plan sera réalisé sur plusieurs années.

Au fil des réalisations, nous devons tous ensemble - associations et commune - mettre en avant l'enjeu de **mutualisation des équipements**.

Le projet de gymnase à proximité du collège fait partie de ce plan. La collaboration avec le Conseil Départemental est d'ores-et-déjà en place pour dimensionner le projets à la hauteur des besoins des associations verdunoises, de l'éducation nationale et du Conseil Départemental.

Axe #3 : développer et faciliter les pratiques pour tous.

Nous souhaitons favoriser l'accès aux pratiques culturelles et sportives, sur l'ensemble du territoire, et **pour tous les administrés**.

Le contexte de "crise sanitaire continue" pénalise la pratique de certaines activités, freine l'adhésion de nouveaux pratiquants ou bénévoles. Nous souhaitons y pallier par la mise en place des « Pass-Culture » et « Pass-sport » et diminuer ainsi un éventuel frein financier pour les familles.

Nous encouragerons la pratique associative "**hors les murs**", en facilitant l'organisation d'animations sur l'espace public. Ces espaces sont de formidables vecteurs de lien social, où tout verdunois peut venir découvrir une offre culturelle ou sportive, créer du lien ... en poursuivant la dynamique déjà enclenchée avec le parcours artistique de Seconde, les sentiers de randonnés Vivez Garonne , ...)

"**L'accessibilité pour tous**" concernera aussi le volet bâtementaire avec l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) et une mise aux normes PMR¹ des équipements tels que la salle des fêtes, Garonnette...

¹ PMR - Personnes à Mobilité Réduite



Axe #4 : faire de la culture, du sport et des solidarités un levier éducatif et social.

Les animations associatives sportives, culturelles et solidaires participent **au lien social** indispensable au bon développement de notre commune.

La participation des associations au **Projet Éducatif de Territoire** (PEDT) sera encouragée pour offrir dès le plus jeune âge, la chance de découvrir la diversité des animations culturelles (théâtre, lecture, musique..) et sportives, disponibles sur la commune.

La participation des associations **aux actions inscrites dans la feuille de route 2021-2026 du CCAS²** sera elle aussi encouragée : lutte contre la fracture numérique, animations en faveur de la santé et de la prévention, animations à destination des publics jeunes et seniors, animation en faveur des publics fragiles ou isolés en collaboration avec les acteurs institutionnels...

Axe #5 : faire de l'évènementiel associatif un vecteur de promotion du territoire.

Notre commune accueille chaque année **de nombreux événements caritatifs, culturels ou sportifs d'ampleurs**. Ces animations sont à l'origine de l'image positive de notre commune.

Le travail effectué par **les bénévoles est remarquable** en termes d'heures et d'énergie consacrées. Nous souhaitons **valoriser cet investissement** en facilitant les appuis techniques et financiers de la commune pour les manifestations participant à la promotion de la commune, de portée dépassant le territoire communal.

La participation des associations aux fêtes traditionnelles (comme celles de la St Michel ou du hameau de Notre Dame), aux manifestations "fédératrices" (comme le forum des associations de septembre), ou de promotion des espaces publics (Parc de Garonne, Place Eperon...) seront encouragées.

Décembre 2021

Le Maire
Stéphane Tuyères

² CCAS - Centre Communal d'Action Sociale



Le Maire-Adjoint au
Développement associatif &
culturel

Le Maire-Adjoint aux Sports &
Manifestations

La Maire-Adjointe aux Affaires
sociales
et Vice-Présidente du CCAS

Saïd Idrissi

Serge Terral

Matilde Villanueva